

Contribution du CESE à l'élaboration de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2021-2030 (SNB3)

Déclaration du groupe **Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale**

La France est riche en biodiversité. Ses forêts, ses montagnes, ses lacs, ses rivières, ses mers abritent une multitude d'écosystèmes et d'espèces. Grâce aux Outre-mer, elle est aussi présente sur les quatre bassins océaniques. La France a de ce fait une responsabilité majeure envers la biodiversité et le bon état de notre planète bleue. Elle devrait même être le fer de lance de politiques transversales durables et respectueuses de la nature.

Notre groupe partage le constat de cette résolution. Il s'agit d'intégrer la biodiversité, terrestre et marine, au même niveau que le climat, dans l'ensemble des politiques publiques, locales, nationales et européennes : penser biodiversité à chaque fois que le mot climat est prononcé. Ce sont les deux faces d'un même défi.

Si les États doivent engager des politiques de concert, les peuples ont aussi un rôle à jouer ; d'ailleurs, ce sont eux qui subiront les effets de la perte de biodiversité. Il faut donc informer, éduquer et mobiliser. Favoriser l'éducation à la transition écologique et à la sauvegarde de la biodiversité est vital pour la préservation d'une planète habitable dès notre génération. Mais nous devons aussi accompagner les entreprises dans leurs diverses transformations pour parvenir à une empreinte écologique la plus neutre possible, et développer les outils qui permettent de la mesurer. Nous pensons que les enjeux de biodiversité devraient être intégrés non seulement dans les politiques de RSE, mais également au cœur des modèles économiques, comme c'est le cas pour le climat.

Il s'agit de réduire significativement les pressions que nos activités humaines font peser sur la nature, mais aussi d'amplifier les actions positives comme le passage à l'échelle d'innovations de rupture ou la création d'infrastructures et modèles économiques à impact écologique positif, notamment en déployant des solutions fondées sur la nature.

Notre groupe souhaite également que l'enjeu biodiversité soit intégré dans la durée de vie des projets, infrastructures ou produits. Les surcoûts éventuels de ces adaptations écologiques doivent être évalués, et les autorités publiques en tenir compte afin de s'assurer du financement de ces surcoûts.

Alors que la COP26 se déroule, nous savons qu'il n'y aura qu'une seule transition écologique. C'est une transformation profonde de nos modes de vie, de nos activités, de secteurs entiers de nos économies qu'il nous faut engager. Pour protéger nos paysages, les milieux et habitats naturels, la qualité des eaux, la faune et la flore de notre planète, ... il faut trouver les équilibres et les dynamiques entre les enjeux environnementaux, économiques et sociaux en intégrant pleinement la valeur de la nature et des services qu'elle nous rend

Le groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale soutient cette résolution avec conviction et espoir.